

Résidences Adamas, première résidence européenne de recherche en droit

Sur une proposition de Madame Mireille Delmas-Marty, juriste, professeure émérite au Collège de France et membre de l'Académie des sciences morales et politiques, le Château de Goutelas - Centre culturel de rencontre, en partenariat avec le Conseil constitutionnel, l'Académie internationale des principes de Nuremberg, l'Association Internationale de Droit Economique et la Mission de recherche Droit et Justice, ouvre le premier programme européen de résidences pour chercheurs en droit : les « résidences Adamas ».

Le Conseil constitutionnel décerne annuellement un prix à une thèse portant sur la justice constitutionnelle et son histoire, ou sur les autres compétences du Conseil constitutionnel. Ce prix a pour vocation de consolider le trait d'union entre l'Université et le Conseil constitutionnel, en demeurant au plus près de la recherche doctrinale et en soutenant un docteur en droit, notamment par le financement de la publication de ses travaux.

A l'initiative du Président du Conseil constitutionnel, il est convenu que le ou la lauréat(e) du Prix de thèse est invité(e) à participer aux résidences Adamas, aux côtés de jeunes juristes issus de différentes institutions européennes.

POUR EN SAVOIR PLUS

Résidences Adamas

Pdf 2.44 Mo